

**Vœux aux forces vives d'Eure-et-Loir
Chartres
11 janvier 2012**

Intervention du Président du Conseil général

Seul le prononcé fait foi

M. le Préfet, que je félicite pour sa promotion au conseil des ministres de ce jour et pour qui je forme tous mes vœux pour sa nouvelle affectation,
Chers collègues parlementaires,
Chers collègues conseillers généraux,
Mesdames et Messieurs les et maires et élus
Mesdames et Messieurs les représentants des forces économiques, sociales, culturelles, sportives ou associatives d'Eure-et-Loir,
Chers amis,

C'est avec un plaisir tout particulier que je me réjouis de vous accueillir pour ce moment traditionnel de retrouvailles au seuil de cette nouvelle année. Les occasions ne sont pas si nombreuses de réunir, en un soir et en un lieu, l'ensemble des forces vives du département, et c'est justement là la vocation particulière du Conseil général.

Cette cérémonie des vœux est un moment privilégié pour au moins trois raisons :

D'abord parce que notre première mission à tous est d'unir les hommes. Et que les périodes de trouble comme celle que nous connaissons rendent encore plus prioritaire la nécessité de se retrouver. C'est par une action publique juste et proche que nous combattons au quotidien l'isolement et l'individualisme. Notre destin est collectif, merci de le démontrer ce soir par votre présence nombreuse et fidèle.

Ensuite parce que le Conseil général n'agit pas seul mais au cœur d'un tissu étroit de partenaires publics ou privés, et appuie son action sur l'engagement de personnalités actives que vous incarnez et que vous représentez tous ce soir. C'est pourquoi nous souhaitons, une fois par an, vous exprimer notre gratitude et vous donner l'occasion de vous retrouver.

Enfin, cette cérémonie traditionnelle de vœux nous permet, au seuil de la nouvelle année, de nous projeter, de tourner notre regard vers l'avenir, de tracer des perspectives pour notre action commune à l'échelle départementale.

Se retrouver, vous remercier, se projeter, voilà au moins trois bonnes raisons de nous réjouir d'être ensemble ce soir.

Permettez moi donc au nom de l'ensemble de mes collègues conseillers généraux et au nom de tous les agents départementaux qui nous appuient au service quotidien des Euréliens, de vous souhaiter la bienvenue dans ce lieu qui forme, au fil du temps et des événements, la maison de l'Eure-et-Loir.

Nous l'avons peut-être trop vite oublié : exprimer des vœux, c'est exprimer une volonté.

Et la volonté, ce n'est pas la passivité, ce n'est pas l'attentisme, ce n'est pas l'immobilisme

Ainsi, je peux sereinement devant vous ce soir exprimer des vœux crédibles et ambitieux pour l'Eure-et-Loir parce que le département que j'ai l'honneur de présider est un département auquel nous nous efforçons d'assurer :

- des finances saines,
- un fonctionnement maîtrisé,
- des investissements ambitieux.

Bien sûr les temps sont difficiles et j'aurais pu, comme certains de mes collègues présidents de Conseil général, prendre la posture de l'indignation.

Mais je n'ai pas le tempérament d'un indigné. L'indignation rime trop souvent avec la résignation. Je considère au contraire que nous devons être encore plus audacieux, encore plus enthousiastes, encore plus inventifs.

Il ne s'agit pas de nier la réalité. Le pessimiste et l'optimiste ont un point commun : ils refusent la vérité.

Je préfère pour ma part rester réaliste. En temps de crise, on ne peut pas mentir. Je veux donc tenir devant vous un discours de vérité.

Lorsque nous sommes réunis pour la cérémonie des vœux, il y a un an, qui d'entre nous pouvait imaginer ce que nous vivons ?

- incertitudes sur l'avenir de l'euro
- difficultés de financement des entreprises et des collectivités
- crise des dettes souveraines

Tous nos fondamentaux sont remis en cause et rien ne sera comme avant.

Pourtant, en France, la crise est parfois moins ressentie que chez nos voisins. Cela est sans doute dû aux amortisseurs sociaux qui rendent moins sensibles la crise pour beaucoup.

La vraie question que nous devons nous poser devient : est-il possible de préserver ce modèle social français ?

Pourrons-nous continuer à le financer à l'heure où la réduction des déficits publics est une nécessité absolue ?

Je crois que c'est indispensable. Dans beaucoup de pays, la perte de son emploi s'accompagne de la perte de son assurance maladie ou de sa retraite. C'est la fierté de la France de pouvoir accéder aux soins sans exigences de ressources, d'offrir des conditions de vie décentes à nos aînés ou de soutenir les familles. C'est aussi la mission première et l'honneur du Conseil général.

Je crois que c'est possible de continuer à financer ce modèle social si nous sommes capables de nous remettre en cause.

Car la crise nous oblige à un triple retour salutaire sur nous-mêmes pour :

- réapprendre à faire des choix et des économies
- réapprendre à travailler ensemble
- réapprendre à puiser en nous-mêmes de nouvelles ressources

En 2012, l'Eure-et-Loir a rendez-vous avec

- l'esprit de décision
- l'ambition territoriale
- et l'énergie positive.

2012 doit être l'année des choix.

2012 doit être l'année des priorités.

I / 2012 doit être l'année des choix.

L'année 2012 sera bien sur l'année des choix électoraux au niveau national avec les élections présidentielles et législatives. Même si nous ne sommes pas concernés par les échéances électorales au niveau local, nos collectivités, et particulièrement le Conseil général, seront bien entendu contraints à faire des choix.

Faire des choix, c'est d'abord s'interroger sur le financement des dépenses de solidarité qui occupent la première place dans la dépense publique. Je crois qu'il est possible d'être attaché à un modèle fondé sur la solidarité et en même temps s'interroger sur le principe d'allocations où l'universalité tend à remplacer la solidarité.

Faire des choix, c'est bien sur poser à question du financement de ces dépenses de solidarité et de leurs conditions d'attribution.

Pourrons-nous indéfiniment accepter de financer l'allocation personnalisée d'autonomie sans conditions de ressources ?

Pourrons-nous accepter l'attribution du revenu de solidarité active sans contrepartie?

Si l'on veut maintenir un vrai niveau de solidarité, il faut sans doute que son attribution s'accompagne de plus de justice et de responsabilité.

C'est notre devoir et notre honneur de nous tourner d'abord vers les plus fragiles, mais la véritable solidarité ne peut se contenter d'incantations. La réalité, la voici : nous ne pourrons continuer à être solidaires que si nous apprenons à être plus entreprenants, car il ne saurait y avoir de juste distribution de richesse sans effort de gestion et sans création de richesse.

2012 doit être l'année de choix en matière de gestion, en matière de maîtrise des dépenses publiques. Plus que jamais, il faudra faire le choix entre l'indispensable et l'utile et avoir la liberté de s'opposer à ce qui n'est pas indispensable.

Cela revient à s'interroger sur le coût de l'ingénierie publique ou de ce que l'on appelle les études préalables. Pour les chantiers publics, dans le domaine des bâtiments, dans le domaine des routes, ces frais d'études sont certes utiles mais constituent toujours une source de coût supplémentaire, souvent une cause de ralentissement dans la réalisation des chantiers et parfois une source d'incompréhension de la part de nos administrés.

Oui, il faudra faire des choix responsables en osant refuser l'inutile. Il faudra avoir le courage de dire stop à certaines études, à certaines dépenses d'archéologie préventive là où ce n'est pas indispensable.

Faire des choix, c'est aller plus que jamais vers la mutualisation entre collectivités, à travers l'intercommunalité, entre les collectivités et le Conseil général. C'est la voie que nous avons suivie en créant une agence technique départementale qui pourra être une force d'ingénierie mutualisée à moindre coût pour les collectivités dans le domaine de l'eau, de l'assainissement ou de la voirie.

Mais la situation nous impose sans doute d'aller encore plus loin et de **choisir de remettre en cause des normes irréalistes**.

Je pense à certaines prescriptions du Grenelle de l'environnement ou de la loi sur le handicap qui, partant d'intentions très louables, imposent des coûts irréalistes. Si l'application de ces normes n'est pas discutables pour les ouvrages neufs, elle apparaît tout à fait hors de portée de bon nombre de communes, en particulier rurales, qui ne peuvent ni techniquement, ni financièrement mettre aux normes la voirie, les bâtiments, les églises.

Il faudra bien avoir le courage d'un moratoire sur certaines normes, sinon ce seront les finances qui décideront pour nous.

Au final, faire des choix, c'est accepter de nous poser la question: est-ce que parfois nous n'avons pas vécu au-dessus de nos moyens ?

II / 2012 doit être l'année des choix, elle doit être aussi celle des priorités.

Les difficultés d'accès au crédit, même si l'on souhaite qu'elles soient temporaires, la nécessité de maîtriser la fiscalité, particulièrement en cette période de crise, nous imposent de choisir nos priorités.

Et je pense que vous partagerez cette conviction : la priorité des priorités doit être à l'accompagnement des entreprises, qu'elles soient industrielles, artisanales ou agricoles.

Nous le devons d'abord pour l'emploi, nous en avons besoin pour nos ressources.

Comment pouvons-nous faire de cette priorité une réalité ?

D'abord par la réactivité.

Nous sommes en compétition au niveau mondial mais aussi entre territoires proches. Ceux qui se distinguent, ceux qui gagnent sont ceux qui font preuve de réactivité.

L'expérience de l'ancienne base de Crucey montre que si nous faisons du développement économique une priorité avec la réactivité nécessaire, cela marche.

Il y a moins de six mois sur le terrain de Crucey, il n'y avait rien, sinon des bâtiments en ruine, des sols pollués... qui attendaient des animations musicales non sollicitées. Et dans moins de six mois sera mise en service l'une des 10 premières centrales solaires au monde. En moins d'un an le Conseil général aura acquis cette base, l'aura loué à EDF, qui aura réalisé cet impressionnant chantier. Oui, si nous sommes capables de faire preuve de réactivité, nous pouvons accomplir des prouesses.

Crucey, site de l'exploit, sera notre bannière en 2012.

Priorité au développement économique, par l'union des territoires.

L'Eure-et-Loir se structure avec les deux agglomérations élargies de Chartres et de Dreux et des communautés de communes engagées dans des réflexions sur des coopérations voire des rapprochements.

Je voudrais devant vous saluer Monsieur le Préfet, qui a fait le choix sage de ne pas imposer d'en haut un schéma d'organisation territorial déconnecté des réalités, comme on a pu le regretter chez certains de nos voisins, mais qui a préféré s'en tenir

à une proposition de carte laissant toute sa place à l'exercice de notre liberté et de notre devoir d'élus.

Qui mieux que nous en effet, acteurs au quotidien de l'aménagement du territoire, serviteurs de l'intérêt général des Euréliens, peut définir l'organisation optimale de notre territoire ?

Cette nouvelle organisation ne doit pas nous inquiéter, elle doit au contraire nous inciter à aller plus loin vers des priorités partagées. Oui je me réjouis en tant que président du Conseil général de voir un territoire qui se structure autour de projets forts.

Je voudrais vous faire part de ma conviction profonde : L'Eure-et-Loir doit s'appuyer sur un maillage de communes, acteurs de la proximité, et de communautés, acteurs du développement économique et de l'aménagement du territoire.

Le Conseil général accompagnera les territoires pour la commercialisation des zones d'activités de grande capacité, afin de disposer d'une offre immobilière adaptée aux entreprises. Dès cette année par exemple, nous allons positionner le Département comme moteur en la matière, en y associant les territoires comme c'est actuellement le cas aujourd'hui à Luigny, et demain à Illiers et ailleurs.

Et c'est le rôle premier du Département de favoriser, aux côtés des élus, un aménagement assumé du territoire pour dépasser les frilosités et n'avoir comme objectif que l'intérêt général et le meilleur service des Euréliens. Soyons ambitieux et audacieux. Soyons maîtres de notre destin. Soyons au rendez-vous de l'ambition territoriale.

Priorité au développement économique, par un engagement fort de tous

Par le passé, l'Eure-et-Loir a sans doute raté quelques rendez-vous majeurs notamment sur les infrastructures. Je pense à l'aménagement des routes nationales ou à la gare TGV. Si nous avons manqué ces rendez-vous et perdu des années, c'est peut-être par manque de clarté dans les choix politiques ou par des rivalités entre territoires.

Si nous voulons avancer sur ces dossiers, nous devons les porter collectivement

Pour ancrer l'Eure-et-Loir aux grands flux de déplacements périphériques dans le contexte de développement du grand Paris, le Département jouera un rôle moteur pour l'achèvement, enfin, de la mise à deux fois deux voies de la RN 154 entre Nonancourt et Allaines assurant les contournements de Chartres et de Dreux, et l'irrigation des bassins de vie traversés.

Pour permettre à l'Eure-et-Loir d'être mieux relié au réseau ferroviaire, le Conseil général sera aux côtés de Chartres et de Dreux pour l'aménagement des pôles gares. Il agira pour une gare TGV dans le sud du département, à la bifurcation des lignes Bretagne et Atlantique. Pour mieux irriguer le département à partir du réseau autoroutier, il implantera un diffuseur sur l'A11 à Illiers-Combray.

Il est temps d'agir. Et j'ai la conviction que ce qui se passe depuis quelques mois sur ces dossiers constitue des avancées plus importantes que ce qui s'est fait depuis 20 ans.

Cette même priorité partagée doit s'exprimer sur des dossiers comme le très haut débit.

Nous devons absolument partager la conviction que toutes les collectivités d Eure-et-Loir doivent s'unir pour faire de ce territoire un territoire connecté au très haut débit. Il y va de la compétitivité des entreprises de notre territoire, il y va de la qualité de ses habitants.

Nous devons également favoriser l'orientation professionnelle et l'accès aux formations supérieures des jeunes Euréliens. A terme, nous visons le cap des 5 000 étudiants. D'ores et déjà, nous travaillons à une meilleure lisibilité des débouchés et des métiers en Eure-et-Loir, avec l'ouverture sur le site universitaire de Chartres d'un espace accueil information-orientation des publics.

Aux portes de l'Ile-de-France, ce qui est une chance, fort d'un véritable dynamisme démographique, ce qui constitue une autre chance, nous savons plus que jamais que l'Eure-et-Loir est à la croisée des chemins. D'où notre ambition de faire ou de conforter le Département dans sa vocation de territoire « connecté », où s'expriment toutes les « solidarités », et qui veut saisir toutes les « opportunités », au service de notre « vitalité ».

Vous le voyez, les chantiers sont nombreux qui mobiliseront nos énergies, nos énergies positives, puisque ce sera le thème de cette année qui s'ouvre !

Mesdames et Messieurs, chers amis,

J'ai aujourd'hui l'honneur de m'exprimer devant vous pour la 10e fois. Après 10 ans en tant que Président du Conseil général, est-ce la maturité ou la conscience du temps qui passe, j'ai acquis une conviction, celle que le temps est bref.

Tempus breve est !

Si l'on a parfois l'impression en tant qu'individu que l'on a l'avenir devant soi, que l'on a tout le temps pour accomplir ses projets, il en va de même pour les entreprises, les organisations, les collectivités. Or le monde que nous vivons depuis quelques temps, et particulièrement en 2012, nous impose de faire des choix et d'opter pour des priorités. Choisir non dans l'urgence, ou dans la précipitation, mais dans la conviction que nous devons agir ensemble.

Ne ratons pas les rendez-vous de 1012.

Certains nous promettent pour 2012 la fin du monde. Je ne crois pas aux prophètes de malheur.

Pas de fin du monde en 2012, donc, mais bel et bien la fin d'un monde. Sur lequel il faut rebâtir.

Ne soyons pas les derniers habitants d'un monde passé, mais aux avant-postes d'un monde renouvelé.

L'Eure-et-Loir a prouvé et prouve encore qu'il est un département de bâtisseurs.

D'où, tirons-nous notre réputation mondiale aujourd'hui, alors que nous ne représentons qu'une infime partie de la population mondiale ?

De nos patientes et solides constructions :

- celle de la cathédrale de Chartres, solidement enracinée dans notre sol, et tendue vers le ciel
- celle de notre excellence agricole, qui fait de nous le grenier nourricier de la France et parfois d'une partie du monde
- celle encore de nos filières économiques et industrielles, fleurons du « fabriqué en France »

Soyons fiers, donc. Et volontaires.

« Soyons légitimement fiers de notre passé, mais en nous souvenant que nous ne pourrions le rester que si nous faisons le présent aussi noble que lui »

Car, pour l'action publique, on ne subit pas l'avenir, on le fait.

Très bonne année 2012 !